

*Plaquer les idées générales sur le vif de la réalité historique.
La temporalité au prisme du pamphlet à l'ère des révolutions*

Laetitia SAINTES
Université du Luxembourg

Peu exploré par la critique, le rapport que le discours polémique et pamphlétaire entretient avec le temps joue pourtant un rôle-clé de la Révolution française au premier XIX^e siècle. La période voit en effet l’opinion accorder sa préférence bien plus qu’auparavant aux formats brefs et accessibles permettant la diffusion rapide d’idées en prise immédiate avec les événements¹ ; bientôt la redéfinition des contours du littéraire permet à des formes jusqu’alors marginales comme le pamphlet de se constituer en genres à part entière. À l’ère des révolutions, œuvres en acte accomplies dans la fusion entre littérature et réalité de l’histoire², il s’agit bien, comme le propose Tocqueville, de plaquer les idées générales sur le vif de la réalité historique³ – ce que permet le pamphlet.

Offrant des instantanés du climat politique et social, le pamphlet conjugue deux immédiatétés – celle d’un contenu en phase avec son temps et d’une forme brève, lisible rapidement. Pour autant, celles et ceux qui s’y adonnent ne renoncent pas à l’idée d’une postérité juge de leurs écrits et par là même à l’ambition de *faire œuvre*, ce qui implique une autre manière de concevoir le temps. Cela est d’autant plus vrai lorsque la période révolutionnaire cède la place à la Restauration puis à la monarchie de Juillet, période durant laquelle la production pamphlétaire libérale et républicaine, désireuse d’affirmer les contours de son horizon idéologique au gré d’écrits traduisant un désir croissant de faire œuvre, songe à la période révolutionnaire à la lumière de sa postérité. Les Trois Glorieuses apparaissent alors bien pâles en comparaison de la fougue d’un 1793 idéalisé pour les besoins du propos.

Aussi la production pamphlétaire qui se donne à lire de 1789 à 1848 permet-elle plus que toute autre de penser la façon dont la littérature de l’ère des révolutions envisage et représente le temps à travers son rapport aux événements contemporains, au passé récent et au passé plus lointain. C’est à ce rapport au temps tel qu’il se donne à lire dans les écrits polémiques, d’Olympe de Gouges à Claude Tillier, que nous nous consacrerons ici.

¹ Voir à ce propos les travaux de Timothy Tackett (notamment *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, traduit de l’anglais par Alain Spiess, Paris, Albin Michel, 1997 ; *Anatomie de la Terreur. Le Processus révolutionnaire. 1787-1793*, traduit de l’anglais par Serge Chassagne, Paris, Seuil, 2018) et ceux de Carla Hesse (dont *Publishing and Cultural Politics in Revolutionary Paris, 1789-1810*, Berkeley, UC Press, 1991).

² Claude Millet, « La fabrique d’un oubli. La littérature de l’entre-deux siècles dans les histoires générales postrévolutionnaires », in *Une « période sans nom ». Les années 1780-1820 et la fabrique de l’histoire littéraire*, Fabienne Bercegol, Stéphanie Genand et Florence Lotterie (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 73-83, ici p. 82.

³ « Lors donc qu’il y a un sujet sur lequel il est particulièrement dangereux que les peuples démocratiques se livrent aveuglément et outre mesure aux idées générales, le meilleur correctif qu’on puisse employer, c’est de faire qu’ils s’en occupent tous les jours et d’une manière pratique ; il faudra bien alors qu’ils entrent forcément dans les détails, et les détails leur feront apercevoir les côtés faibles de la théorie. » (Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Eduardo Nolla (éd.), Paris, Vrin, 1990, t. II, p. 31).

1. L'urgence propre au geste polémique durant l'épisode révolutionnaire

De 1751 au début des années 1770⁴, la politisation de la littérature à l'œuvre depuis la Réforme (et particulièrement palpable depuis le début du siècle) s'accélère, fruit de l'émergence d'une opinion publique⁵ et de la formation de son esprit critique du fait du rôle croissant du peuple dans les affaires politiques⁶. Cette libération progressive de l'énonciation politique atteint son apogée sous la Révolution ; le média imprimé constitue désormais le moyen de communication privilégié avec le peuple parisien, explicitement visé par des publications isolées puis périodiques usant d'un « langage visuel, passionné, simple et concret⁷ ». Lues à voix haute dans la rue, dans l'atelier, au cabaret et, bientôt, dans les sociétés populaires⁸, ces publications dont le pamphlet poissard constitue l'une des formes les plus emblématiques énoncent sur les problèmes du jour des avis et des solutions procédant du bon sens proverbial du peuple.

Or ce type de pamphlet induit par ses modalités même un certain rapport à la temporalité, l'immédiateté jouant un rôle essentiel dans sa diffusion et sa réception, comme le relève un témoignage daté de 1791 :

On connaît, Messieurs, l'influence des papiers incendiaires. [...] des colporteurs qui les ont reçus le matin gratuitement, et qui de plus reçoivent une paye pour en hâter le débit, se répandent au commencement de la nuit dans les cabarets où le peuple se rassemble ; ils commencent par crier leurs feuilles : [...] quelques affidés en achètent ; un d'eux en lit une ou deux phrases des commentaires : les spectateurs s'approchent ; on leur offre quelques verres de vin que le lecteur ou leurs affidés payent pour eux. Ce moyen simple grossit le groupe : la conversation devient générale et les maximes jacobites s'inoculent rapidement [...]⁹.

La rapidité et l'oralité sont donc capitales dans la diffusion – comparée ici à l'inoculation d'une maladie contagieuse¹⁰ – de ces pamphlets reçus le matin par des colporteurs qui se hâtent de les diffuser le jour même, le plus largement possible.

⁴ C'est-à-dire du moment où débute la parution de *L'Encyclopédie* jusqu'à la « révolution Maupeou », en 1771 (lorsque Louis XV, sur le conseil du garde des sceaux Maupeou, décide de briser le Parlement de Paris, entraînant une crise politique majeure et suscitant d'innombrables écrits polémiques). Ces vingt années décisives voient ainsi s'opérer un « épuisement des faire-croire catholique et monarchique » (Antoine de Baecque, « La politisation de la culture », in *Histoire culturelle de la France. Tome 3 : Lumières et liberté. Les dix-huitième et dix-neuvième siècles*, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), Paris, Le Seuil, 1998, p. 122-187, ici p. 124).

⁵ Voir, à propos de cette notion objet de nombreux débats : Jürgen Habermas, *L'Espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit de l'allemand par Marc B. de Launay, Paris, Payot, 2019 [1962] ; Arlette Farge, *Dire et mal dire. L'Opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1992 ; Stéphane Van Damme, *À toutes voiles vers la vérité. Une autre histoire de la philosophie au temps des Lumières*, Paris, Seuil, 2014, chapitre II notamment.

⁶ A. de Baecque, art. cit., p. 123.

⁷ Ouzi Elyada, « La mère Duchêne et les poissardes. Naissance de la presse destinée aux femmes du peuple pendant la Révolution française », in *Le Temps des médias*, 2009/1 (n° 12), p. 11-27, ici p. 11.

⁸ *Ibid.*, p. 11-12.

⁹ *Compte rendu au peuple* (Bibliothèque nationale de France, 8^o Lb⁴¹, 811), cité dans O. Elyada, « La mère Duchesne. Masques populaires et guerre pamphlétaire, 1789-1791 », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 271, 1988, p. 1-16, ici p. 3.

¹⁰ Voir à ce propos Catriona Seth, *Les Rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Paris, Desjonquères, 2018.

C'est que, s'il tarde à paraître, le pamphlet manque son objet – qui consiste pour le pamphlet poissard à se faire l'intermédiaire entre les soubresauts politiques du temps et le public populaire, auquel il procure l'occasion de jouer un rôle actif dans les événements. Aussi se veut-il bref, incisif, rédigé dans un style accessible, son interprétation obéissant comme sa composition et sa diffusion à l'immédiateté alors indissociable du geste polémique. La conscience du caractère éphémère du pamphlet modèle ainsi son rapport au temps ; medium le plus à même d'exercer une influence instantanée, il se concentre sur la postérité immédiate d'événements réinvestis et parfois fictionnalisés au jour le jour.

Alors que les pamphlets populaires du temps sont régis par l'immédiateté, l'œuvre polémique d'Olympe de Gouges donne à lire un tout autre rapport à la temporalité. Outre ses pamphlets et brochures, l'autrice investit le théâtre politique, donnant lieu à des pièces comme *Les Démocrates et les aristocrates, ou les Curieux du Champ de Mars* (1790) ou *Mirabeau aux Champs-Élysées*¹¹ (1791). Ses écrits polémiques eux-mêmes se démarquent par leur nombre et leur hétérogénéité rhétorique : affiches, articles lettres, discours et pamphlets se côtoient, chacun doté de modalités particulières de production et de diffusion, donc d'un rapport propre à la temporalité. Olympe de Gouges montre d'ailleurs une compréhension fine de l'impact de ces modalités, comme en atteste ce passage du *Testament politique* (1793) où elle affirme sa volonté de ne pas placarder le texte (« Je ne placarderai pas mon testament ; je n'incendierai pas le peuple de Paris ni les départemens¹² ») qu'elle livre finalement sous la forme d'un pamphlet. Ce choix est significatif de sa conscience des potentialités du placard, medium à la diffusion plus immédiate et plus large encore que celle du pamphlet, concrétisant davantage encore l'existence dans l'espace public du propos polémique, avec des effets potentiellement considérables sur l'opinion.

C'est que chaque forme de l'écriture polémique induit un rapport à la temporalité qui lui est propre, lequel se donne à lire dans l'espace même du (para)texte, mais aussi en amont et en aval de ce texte, tant le polémiste tend à commenter, dans sa correspondance notamment, les circonstances de composition et de réception de ses textes au prisme de la temporalité, l'écrit polémique devant être publié à temps, sans quoi il perd de sa pertinence. Dans sa préface à *Mirabeau aux Champs-Élysées*, Olympe de Gouges dit ainsi – et l'on y verra également une forme de *captatio benevolentiae* – présenter au public cette pièce imprimée « avec ses mêmes défauts et le même empressement que j'ai toujours mis dans mes écrits¹³ ». Cet empressement (intégré au titre même de son *Avis pressant à la Convention*) a d'ailleurs présidé à l'écriture de la pièce qui va suivre (« je ne mis que quatre heures à composer cette pièce¹⁴ ») ainsi qu'à sa lecture par les comédiens du Théâtre-Italien :

J'ai présenté aux Italiens, le 12 de ce mois, *Mirabeau aux champs-élisées* [...]. Après avoir reçu ma pièce d'une voix unanime, ils m'annoncèrent qu'ils alloient la mettre à l'étude pour la jouer vingt-quatre heures après [...] ; ils n'avoient qu'une seule inquiétude, c'étoit le tems que le

¹¹ On signalera l'édition récente de Jessica Goodman (*Commemorating Mirabeau. Mirabeau aux Champs-Elysées and other texts*, Cambridge, MHRA, « Critical Texts », 58, 2017).

¹² Olympe de Gouges, *Testament politique*, s. l., s. n., 1793, p. 12.

¹³ O. de Gouges, préface à « *Mirabeau aux Champs-Élysées. Comédie en un acte et en prose* », Paris, Garnéry, 1791, p. iii.

¹⁴ *Ibid.*, p. v.

copiste pouvoit exiger pour livrer les rôles ; une voix s'éleva : *hé ! pourquoi ne les copierions-nous pas nous-mêmes !* Aussitôt un élan patriotique embrasa tous les cœurs, et en une demie-heure, en ma présence, chaque acteur eût copié son rôle ; ils firent plus, ils m'observèrent plusieurs changemens, mais le peu de tems qu'il nous restoit ne nous permettoit pas de donner à cette pièce toute la perfection que nous pouvions mutuellement désirer¹⁵.

Composée en quelques heures quelques jours à peine après la mort de Mirabeau, le 2 avril 1791, la pièce est ainsi soumise au Théâtre-Italien le 12 avril, et jouée pour la première fois trois jours après, le 15 avril ; elle paraît de surcroît le même mois. La critique salue cette prouesse à la fois littéraire et théâtrale :

Le public a accueilli, avec indulgence, la représentation de cette piece : il savoit que ce petit ouvrage avoit été fait en 36 heures ; & appris en 24. Le sexe de l'auteur, la rapidité de la composition, le zèle des acteurs & le nom de Mirabeau, qui seul a plus influé que toutes ces considérations, ont décidé les spectateurs à la bienveillance, & la piece a été applaudie¹⁶.

La rapidité avec laquelle *Mirabeau aux Champs-Élysées* a été composée et créée invite donc à l'indulgence vis-à-vis de ses défauts (ainsi des mots de Louis XIV, jugés « trop forts pour un pays voué à la démocratie, & trop faibles dans la bouche d'un despote¹⁷ »). C'est du reste la position que défend l'autrice elle-même lorsqu'elle écrit n'avoir pu donner à la pièce, faute de temps, « toute la perfection que nous pouvions mutuellement désirer¹⁸ », mais choisit non moins de la publier « avec ses mêmes défauts¹⁹ », se justifiant comme suit :

Toutes les critiques, sur cette pièce, qui m'ont été faites, étoient justes, mais peut-être l'ouvrage ne les méritoit pas [...] ; je ne mis que quatre heures pour composer cette pièce, et l'on a pu exiger qu'en si peu de temps, je fis un chef-d'œuvre de la réunion de tous les grands hommes, que j'eus l'art de les faire parler chacun leur langage. [...] Mirabeau, on le sait, quand il n'étoit pas préparé, différoit de tout en tout avec lui-même ; et vous exigeriez, quelque soit le sexe de l'auteur, qu'il eut égalé ce grand-homme dans ses plus beaux momens²⁰.

La publication de la pièce en l'état a ainsi vocation à confirmer le caractère littéraire d'une œuvre qui entend bien se réapproprier le passé immédiat par le biais de la fiction – une fiction éminemment politique. Les spectateurs venus assister à la première représentation sont d'ailleurs partie prenante de cette politisation de l'espace théâtral puisque, « Pendant la piece, on a jeté sur le théâtre un papier qui contenoit des vers assez foibles en l'honneur de Mirabeau, & d'autres où l'on invitoit l'assemblée nationale à terminer la constitution ; ceux-ci ont été fort applaudis²¹ ». Le théâtre est ainsi devenu le lieu de revendications sur la chose publique exprimées sur scène mais aussi depuis le parterre par un public galvanisé par un élan patriotique dont le texte polémique se veut le miroir et le catalyseur privilégié.

¹⁵ *Ibid.*, p. iii-iv.

¹⁶ *L'Esprit des journaux français et étrangers*, 1791, volume 6 (juin 1791), p. 333-334.

¹⁷ *Ibid.*, p. 334.

¹⁸ O. de Gouges, préface à « *Mirabeau aux Champs-Élysées* », p. iv.

¹⁹ *Ibid.*, p. iii.

²⁰ *Ibid.*, p. v-vi.

²¹ *L'Esprit des journaux français et étrangers*, art. cit., p. 334.

Perceptible dans cette décision de publier en l'état une pièce de circonstance, le souci de la postérité qui habite Olympe de Gouges est aussi palpable dans ses textes polémiques, comme le montre son *Testament politique* :

Je lègue mon cœur à la patrie, ma probité aux hommes (ils en ont besoin). Mon âme aux femmes, je ne leur fais pas un don indifférent ; mon génie créateur aux auteurs dramatiques, il ne leur sera pas inutile, surtout ma logique théâtrale au fameux Chesnier [...]. Quant à mes pièces de théâtre, en manuscrits, on en trouvera quelques centaines, je les donne à la comédie française ; si par son art magique et sublime, elle croit, après ma mort, mes productions dignes de figurer sur son théâtre, c'est assez lui prouver que je rends justice à son talent inimitable²².

Léguant symboliquement son génie créateur et sa logique théâtrale aux auteurs dramatiques – parmi lesquels, ce faisant, elle se classe –, Olympe de Gouges montre surtout dans ce passage un désir d'avoir fait œuvre au point que ses pièces, œuvres de circonstance, soient encore jouées après sa mort à la Comédie-Française, rien de moins. En les publiant dans ses *Oeuvres*²³, elle montre également son espoir d'être durablement lue en volume – d'intégrer, en un mot, le patrimoine littéraire de l'ère révolutionnaire.

Se joue donc dans les écrits d'Olympe de Gouges une tension remarquable entre une temporalité répondant au sentiment d'urgence alors indissociable du geste polémique et une vision à long terme où la postérité figure l'aune à laquelle mesurer l'impact de son acte d'écriture. Olympe de Gouges confère à l'acte de langage – et là se situe l'originalité profonde de sa démarche – un pouvoir de changement²⁴ dont l'avenir pourra seul donner la mesure. Verbe-action, l'écrit polémique tel qu'elle l'envisage est habité par cette dualité entre une temporalité accélérée et une conception du legs qu'elle laissera. L'autrice se montre d'ailleurs lucide quant à ceux de ses écrits qui doivent être composés et publiés au plus vite et ceux qui nécessitent d'y travailler plus longtemps. La préface à *Mirabeau aux Champs-Élysées* la voit ainsi annoncer sa volonté de « méditer un plan que j'ai conçu en faveur de mon sexe, de mon sexe ingrat » ; or « Cet ouvrage est de longue haleine, et je ne le présenterai pas du matin au soir²⁵ », écrit-elle : ce sera la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791) où elle écrit, à propos de la condition féminine à la période révolutionnaire : « Que de remarques n'ai-je point à offrir ! je n'ai qu'un moment pour les faire, mais ce moment fixera l'attention de la postérité la plus reculée²⁶ ».

Aussi Olympe de Gouges affirme-t-elle au gré de son œuvre sa qualité d'autrice, élaborant dans l'espace du texte une image d'elle-même et de son activité polémique destinée à légitimer de façon durable son intervention dans la vie publique et sa qualité de polémiste. La posture qu'elle adopte, l'*ethos* qu'elle élabore au fil du texte – celui d'une femme osant s'interposer dans la vie publique pour défendre les droits civiques des femmes – ont ainsi autant d'importance que les thèses même qu'elle défend. Aussi déclare-t-elle dans sa préface à

²² O. de Gouges, *Testament politique*, op. cit., p. 11.

²³ Dont les quatre volumes, reprenant ses textes polémiques et son théâtre politique de 1791 à 1793, paraissent de son vivant à l'imprimerie de la veuve Duchesne.

²⁴ Christine Fauré, « Doléances, déclarations et pétitions, trois formes de la parole publique des femmes sous la Révolution », in *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 344, avril-juin 2006, mis en ligne le 1^{er} juin 2009, consulté le 9 mars 2021, p. 7.

²⁵ O. de Gouges, préface à « Mirabeau aux Champs-Élysées », p. x.

²⁶ O. de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, s. l., s. n., 1791, p. 14.

Mirabeau aux Champs-Élysées, à propos de l’Assemblée nationale : « On dénonce à son auguste tribunal toutes hostilités, et moi je dénonce son indifférence pour moi, à la postérité²⁷ ».

Le tournant du XIX^e siècle voit s’accentuer ce recentrement du propos polémique autour de la posture, de l’*ethos* du polémiste, dont la bonne foi et la moralité dûment démontrées permettent d’appuyer les positions²⁸. Cette mutation qui permet de penser à nouveaux frais l’auctorialité s’accompagne d’un rapport tout autre à la temporalité, comme on tentera de le montrer par le biais d’un détour dans l’œuvre de Paul-Louis Courier.

2. Temporalité du pamphlet libéral du premier XIX^e siècle : le cas de Courier

De 1816 à 1825, date de sa disparition, Paul-Louis Courier se livre à une critique sans concession des apories politiques d’une Restauration en manque de légitimité, le tout au gré d’opuscules aussi peu coûteux à produire que faciles à répandre auprès d’un public réceptif au discours et à la posture que met bientôt en place le pamphlétaire en se mettant en scène comme le « bonhomme Paul ». Cette posture qui devait marquer la postérité est celle d’un paysan tourangeau doté d’un bon sens aux accents (faussement) naïfs, exprimant avec concision et franchise ce que le peuple en province pense des puissants du jour – et touchant du doigt, ce faisant, l’abîme qui sépare la minorité au pouvoir d’une majorité silencieuse dont la Charte de 1814 n’a guère amélioré les conditions de vie.

Le cas de Courier éclaire d’intéressante façon la temporalité à l’œuvre dans le texte pamphlétaire, comme le montre la genèse du pamphlet avec lequel il fait une entrée remarquée sur la scène littéraire, la *Pétition aux deux Chambres*, parue chez Bobée le 10 décembre 1816. C’est à la fin du mois de janvier 1816²⁹ que Courier, alors à Paris, apprend du marquis de la Béraudière, l’un de ses voisins tourangeaux, les événements survenus quelques jours plus tôt à Luynes ; le soir du 5 janvier, un certain François Fouquet y a été arrêté pour avoir manqué de respect à la religion en refusant de s’arrêter et de se découvrir au passage d’un vicaire. Il est bientôt condamné à un mois d’emprisonnement, peine exceptionnellement sévère illustrant les méfaits en province de l’esprit contre-révolutionnaire de la seconde Restauration, alors particulièrement virulent. L’arrestation début février de Georges Mauclair, accusé d’avoir « mal parlé [...] du gouvernement³⁰ », puis celle, fin mars, de six « mauvais sujets » accusés d’avoir tenu des propos séditieux à l’égard du maire de Luynes viennent confirmer la chose, quatre personnes soupçonnées d’avoir incendié la maison de l’épouse de celui-ci étant également arrêtées dans la foulée. En septembre, la cour d’assises condamne l’un des détenus à la déportation, ordonnant la prolongation de l’incarcération pour un autre ; les autres prisonniers sont quant à eux remis en liberté.

²⁷ O. de Gouges, préface à « Mirabeau aux Champs-Élysées », p. viii-ix.

²⁸ Voir à ce propos José-Luis Diaz, « Écrire la vie du poète. La biographie d’écrivain entre Lumières et Romantisme », in *Revue des sciences humaines*, « Le biographique », 1992-1, p. 215-233 ; Laetitia Saintes, *Paroles pamphlétaires dans le premier XIX^e siècle (1814-1848)*, à paraître aux éditions Honoré Champion courant 2021.

²⁹ P.-L. Courier, lettre CLXXV à M^{me} Courier, in *Œuvres complètes*, Maurice Allem (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1941, p. 872-874.

³⁰ P.-L. Courier, *Pétition aux deux Chambres*, in *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 4.

Le premier récit que Courier fait des événements dans sa correspondance, fin janvier 1816, se veut bref et factuel :

Voici la nouvelle de Luynes : le curé allait avec un mort, un homme venait avec son cheval. Le curé lui crie de s'arrêter ; il n'en a souci, et passe outre sans ôter son chapeau, note bien. Le prêtre se plaint, six gendarmes s'emparent du paysan, l'emmènent lié et garrotté entre deux voleurs de grand chemin. Il est au cachot depuis trois semaines, et depuis autant de temps sa famille se passe de pain³¹.

Bientôt, pourtant, les arrestations successives et leur caractère arbitraire transforment la façon dont Courier envisage la « nouvelle » de Luynes, le décidant à en tirer un pamphlet ; il s'attelle alors à la tâche, complétant le récit du marquis de renseignements glanés auprès des villageois. Début novembre, alors qu'il finalise la *Pétition*, il livre dans sa correspondance un récit traversé par les accents pathétiques que l'on retrouvera dans le pamphlet :

[...] les la Beraudière [...] se sont fort bien conduits dans une infâme affaire qui a eu lieu dernièrement à Luynes. Dans ce village d'environ mille deux cents habitants, douze personnes ont été arrêtées pour propos séditieux ou conduite suspecte. C'étaient les ennemis du curé et du maire. Les uns sont restés en prison six mois, les autres y sont encore. Une jeune fille se meurt de la peur qu'elle a eue en voyant arrêter son père³².

Les événements de Luynes sont bien devenus une « infâme affaire », formule qui évoque nécessairement Voltaire et son engagement dans les affaires La Barre ou Calas et indique que, pour Courier, cette injustice flagrante est le fait d'une justice digne de l'Ancien Régime, fait d'autant plus notable qu'elle s'abat sur la Touraine, « de toutes les provinces du royaume, non-seulement la plus paisible, mais la seule peut-être paisible depuis vingt cinq ans³³ ».

La *Pétition* paraît finalement le 10 décembre 1816 ; rédigée en « je », elle met en scène Courier sous les traits d'un habitant de Luynes témoin des événements ayant agité ce village « où la révolution n'avait fait ni victimes, ni fortunes nouvelles³⁴ ». Avec le concours supposé des libéraux, un exemplaire de l'opuscule de quinze pages est déposé sur le pupitre des députés le jour même de sa parution, onze mois après l'arrestation du premier villageois – trop tard, donc, pour suivre de près les événements décrits ou influer sur le sort des villageois arrêtés, dont la plupart ont été libérés entre-temps.

Aussi faut-il chercher ailleurs les motifs de ce délai entre les événements de Luynes et la publication de la *Pétition* ; le premier réside dans la stratégie rhétorique déployée par Courier. Parue le 17 juillet 1819 dans le *Censeur européen*³⁵, la *Lettre première au rédacteur du Censeur* apporte à cet égard certains éléments de réponse, Courier y revenant pour les besoins de son propos sur les effets de la *Pétition* : « Je suis hors de la loi pour avoir défendu avec succès des gens qu'on voulait faire périr, il y a deux ou trois ans³⁶ », écrit-il, semblant oublier qu'aucun des accusés n'a été condamné à la peine capitale, mais aussi que, le cas échéant, son pamphlet n'aurait pu intervenir à temps pour influencer la cour en leur faveur.

³¹ P.-L. Courier, lettre CLXXV à M^{me} Courier, in *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 873.

³² P.-L. Courier, lettre CLXXX à M^{me} Courier, 7 novembre 1816, in *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 878-879.

³³ P.-L. Courier, *Pétition aux deux Chambres*, op. cit., p. 8.

³⁴ *Ibid.*, p. 9.

³⁵ Fondé en 1817, cet organe libéral comptant parmi ses contributeurs Augustin Thierry et Scheffer constitue alors le principal organe d'opposition.

³⁶ P.-L. Courier, *Procès de Pierre Clavier-Blondeau*, in *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 231.

C'est qu'il est avantageux, en termes de posture, d'exagérer les faits survenus – ce qu'il fait dans la *Pétition*, en grossissant le nombre des villageois arrêtés ou en allongeant la durée de leur emprisonnement –, le poids de son intervention, mais aussi ses conséquences sur ses rapports avec les autorités. Sa correspondance est particulièrement éclairante à cet égard : « La *Pétition* a mis tout le monde contre moi », écrit-il, avant d'ajouter : « Jamais les *bourgeois* ne me pardonneront d'avoir empêché qu'on ne guillotine trois paysans. Ces gens-là ne peuvent comprendre ce que c'est que la *Pétition*³⁷ ». Cette propension à la dramatisation, cette capacité à instrumentaliser ses démêlés judiciaires pour appuyer les effets de ses interventions dans la vie publique font partie de la stratégie rhétorique de Courier, qui implique, pour convaincre son lectorat, de gonfler les enjeux de l'affaire et partant le rôle qu'il y a joué et les risques courus en prenant la plume. Dès la *Pétition*, c'est-à-dire dès son premier pamphlet politique, Courier s'érite ainsi non pas en propriétaire terrien inquiet du sort des habitants d'un village voisin – ce qu'il est pourtant –, mais bien en paysan défendant ses semblables contre des bourgeois indifférents à leur sort, devenu à ce titre la « bête noire³⁸ » de ceux qu'il dérange par sa volonté de faire la lumière sur les abus d'autorité dont ils se rendent coupables ou du moins complices.

Ce faisant, la critique du pamphlétaire et son acte d'écriture prennent une tout autre envergure ; c'est là ce que cherche Courier. Le second motif de ce long délai entre les faits et la publication de la *Pétition* tient ainsi à rien moins qu'à la singularité de sa démarche pamphlétaire. En se faisant affaire, les événements de Luynes s'abstraient de leur contexte spatial et temporel immédiat pour prendre des allures d'allégorie des manifestations de la Terreur blanche en province. Préfaçant les *Œuvres complètes* de Courier, Armand Carrel relève la chose : « Ce n'était que le tableau de la réaction royaliste dans un village de Touraine ; mais la France entière s'y pouvait reconnaître, car partout la situation était la même, avec une égale impossibilité de publier la vérité³⁹. » Les événements de Luynes auraient ainsi pu survenir partout ailleurs en France ; leur chronologie importe moins que ce qu'ils disent du climat politique délétère de la seconde Restauration.

Il faut ainsi voir dans la démarche de Courier la trace d'une volonté d'élever le pamphlet vers la satire, ce qui implique de réinventer la temporalité à l'œuvre dans le texte pamphlétaire de sa genèse à sa diffusion. S'esquiscent alors les contours d'une temporalité où se substitue au régime de l'événement propre à l'ère révolutionnaire un pamphlet dépassant l'éphémère pour se faire le tableau de la contre-révolution – tableau ancré dans l'espace tout en aspirant à être représentatif du sort de la France entière, ancré dans le temps tout en renonçant à un récit immédiat des événements. Par le travail stylistique et les choix rhétoriques dont elle porte la marque – dont celui d'incarner un paysan tourangeau témoin des événements –, la *Pétition* manifeste l'intention de Courier de voir son œuvre durer dans le temps, de se faire littérature. Ce faisant, il redéfinit la temporalité propre au geste polémique : il s'agit bien de revendiquer par le biais d'un propos qui s'est fait littérature une justice sociale, une moralisation de la chose

³⁷ P.-L. Courier, lettre à M^{me} Courier, 8 août 1818, in P.-L. Courier, *Correspondance générale. Tome III : 1815-1825*, Geneviève Viollet-le-Duc (éd.), Paris, Nizet, 1985, p. 166.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Armand Carrel, *Essai sur la vie et les écrits de Paul-Louis Courier*, in *Œuvres de P.-L. Courier*, Paris, Garnier, 1868, p. 23.

publique concrétisant à long terme les acquis politiques et sociaux de la période révolutionnaire, de manière à acter la discontinuité instaurée par l'avènement de la République.

3. Rejouer la mémoire révolutionnaire : du geste polémique républicain sous Juillet

Cinq ans après la mort de Courier, les Trois Glorieuses voient les insurgés placarder dans tout Paris ses pamphlets – l'insurrection se jouant tant sur les murs qu'en haut des barricades. Si l'avènement du régime nouveau laisse brièvement entrevoir la perspective d'une monarchie à même de concrétiser les perspectives libérales ouvertes par la Charte de 1814, la politique de Louis-Philippe a tôt fait de réduire ces espérances à néant. Partagé par les républicains, les légitimistes et une partie des libéraux, le désaveu du juste milieu orléaniste trouve dans la littérature polémique une caisse de résonance privilégiée.

S'il célèbre dans les premières pièces de ses *Iambes* – dont le titre fait écho aux *Iambes* de Chénier – le courage d'insurgés comparés à ceux de 1789 et de 1793, Auguste Barbier, jeune poète républicain, en arrive bientôt à un constat amer : celui de la vanité de tout mouvement insurrectionnel, voué à être récupéré par les plus veules (« D'effrontés coureurs de salons,/ Qui vont de porte en porte, et d'étage en étage,/ Gueusant quelque bout de galons⁴⁰ ») aux dépens des classes populaires. Aussi Barbier s'adresse-t-il à Quatre-vingt-treize, socle de son imaginaire républicain, pour mieux souligner l'indolence qui caractérise les temps présents jusque dans leurs révolutions :

Oh ! Nous n'avons plus rien de ton antique flamme,
Plus de force au poignet, plus de vigueur dans l'âme,
Plus d'ardente amitié pour les peuples vaincus ;
Et quand parfois au cœur il nous vient une haine,
Nous devenons poussifs, et nous n'avons d'haleine
Que pour trois jours au plus⁴¹.

Version poussive d'un Quatre-vingt-treize dont le souvenir les ravale au rang de mascarade, les Trois Glorieuses apparaissent sous la plume de Barbier comme un « Flot hardi qui trois jours s'en va battre les cieux, / Et qui retombe après, plat et silencieux⁴² ! »

Or Barbier, né en 1805, n'a pu connaître ni 1789 ni 1793 : c'est bien à l'aune de l'imaginaire que ces dates convoquent pour le camp républicain qu'il évalue les Trois Glorieuses. Le poète n'a d'ailleurs pas plus assisté à la révolution de 1830, n'étant pas à Paris lors de ces journées décisives⁴³ : ses *Iambes* en proposent une recomposition *a posteriori* à partir des témoignages oraux et écrits de l'événement. La représentation qu'il donne de 1789 et de 1793 procède au contraire non de témoignages, mais d'une idéalisation partisane destinée à pérenniser la mémoire de ces années ayant marqué une véritable rupture, au contraire des Trois Glorieuses ; il s'agit bien de défendre implicitement un retour au régime républicain, seul à même de concrétiser à long terme la souveraineté du peuple.

⁴⁰ Auguste Barbier, « La Curée », in *Poésies d'Auguste Barbier. Iambes et poèmes*, Paris, Alphonse Lemerre, 1899, p. 9-10.

⁴¹ A. Barbier, « Quatre-vingt-treize », in *Poésies d'Auguste Barbier, op. cit.*, p. 17-18.

⁴² A. Barbier, « La Cuve », in *Poésies d'Auguste Barbier, op. cit.*, p. 64.

⁴³ A. . Barbier, *Souvenirs personnels et silhouettes contemporaines. Œuvres posthumes de Auguste Barbier*, édition établie par Auguste Lacaussade et Édouard Grenier, Paris, E. Dentu, Genève, réimpression Slatkine reprints, 1973, p. 3-5.

Composée dans les années 1840, l'œuvre de Claude Tillier, instituteur originaire de la Nièvre, réinvestit, elle aussi, la mémoire républicaine de 1789 et de 1793 et celle, plus récente, de 1830. Exemplaire des modalités du discours polémique du temps par les thèmes qu'il investit et les supports qu'il emploie – le journal et le pamphlet –, l'art pamphlétaire de Tillier donne des codes et des thèmes développés par Courier une version plus radicale : l'anticléricalisme, le parti pris contre la noblesse et en faveur des classes laborieuses et la revendication d'un suffrage universel, positions propres aux républicains du temps, se voient exprimées sous sa plume de façon aussi tranchée que virulente.

Premier pamphlet majeur de Tillier, les *Lettres au système électoral, sur la réforme* (1841) le voient exalter 1793 pour mieux souligner la tiédeur des Trois Glorieuses :

Quatre-vingt-treize, c'était la réaction d'une liberté toute bouillante de jeunesse, contre dix siècles d'oppression, c'était l'emportement d'un esclave qui met en pièces les verges dont on le battait. [...] on voulait voir si ces rois, qui avaient tant fait verser de sang, avaient aussi du sang d'homme dans les veines⁴⁴.

Or, s'interroge-t-il, « que s'est-il donc passé depuis 93 ? Le peuple, est-ce un océan qui ne franchit son rivage que pour déplacer un grain de sable sur la côte ? Dire qu'il a eu deux révolutions à sa disposition, et qu'il n'en a pas mieux profité⁴⁵ ! » Car en vérité, à défaut de suffrage universel, rien n'a vraiment évolué pour les classes populaires depuis la Restauration ; aux « mouches de l'émigration » avides du sang des masses ont succédé les « moucherons de juillet », lesquels sont « plus âpres, plus dévorants, en nuages plus épais que la sixième plaie de l'Égypte⁴⁶ ».

Paru en 1844, *Non, il n'y a pas eu de révolution de juillet* nie plus explicitement encore la rupture qu'est censée avoir apporté la révolution de 1830. D'une virulence digne de remarque, ce pamphlet développe un article de Tillier paru dans le périodique *L'Association* en 1841 et commençant comme suit :

Oh ! non, il n'y a pas eu de Révolution de Juillet... Oh ! mon Dieu, tant de gloire il y a quarante ans, et aujourd'hui tant de honte, et nous sommes encore le même peuple, et nous portons le nom de Français, et il y a encore parmi nous de ces vieux guerriers de l'Empire qui ont, de leur éperon, déchiré des pourpres royales et Napoléon est encore debout sur sa colonne, nous contemplant d'un regard immobile et morne. Oh ! nous sommes un peuple changé en fourmis et ramassant des fétus entre les grands monuments de ses pères⁴⁷.

À la gloire militaire de la Révolution et de l'Empire a donc succédé une pusillanimité qui touche jusqu'aux révoltes, échouant à instaurer entre un « avant » et un « après », comme ont pu le faire 1789 et 1793, une césure irréversible.

⁴⁴ Claude Tillier, *Lettres au système électoral, sur la réforme*, in *Pamphlets (1840-1844)*, Marius Gérin (éd.), Paris, Bertout, 1906, p. 86.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 62.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 63.

⁴⁷ *L'Association*, 1^{er} août 1841, cité par Marius Gérin dans *Pamphlets (1840-1844)*, éd. cit., p. 589.

Plus radical encore, le pamphlet issu de cet article voit Tillier donner libre cours à son exaspération face aux fêtes organisées par le pouvoir pour commémorer le quatorzième anniversaire des Trois Glorieuses :

Vous célébrez une révolution !... mais, tout ce feu que met une révolution au cœur d'un citoyen, est-il dans le vôtre ?... [...] pour célébrer une révolution, il faut tout un peuple ivre d'enthousiasme ; il faut des milliers de voix criant ensemble : Vive la liberté ! Mort aux tyrans !... Quoi ! vous célébrez une révolution ! et si quelqu'un de nous, trompé par votre programme, troublait, par un refrain de la *Marseillaise*, votre petit bruit de fête, vous le feriez arrêter par vos gendarmes⁴⁸.

Le régime né de Juillet ose ainsi instrumentaliser la mémoire révolutionnaire pour commémorer une révolution qui, n'ayant pas instauré la République, s'apparente à « un événement isolé, un grand fait s'élevant solitaire au milieu de son siècle⁴⁹ ». L'esprit révolutionnaire de 1830 n'a d'ailleurs pas essaimé dans les pays voisins, preuve de son inanité profonde : « quelle révolution avez-vous donc faite, que l'Europe soit restée froide à son contact⁵⁰? »

Par leur radicalité même et la rupture qu'elles avaient opérée avec l'Ancien Régime, ce « temps de servage⁵¹ » « où vous étiez pendu d'abord et jugé ensuite⁵² », 1789 et 1793 avaient permis un véritable progrès social : « Nos pères aussi ont fait une révolution, et cette révolution tressaille encore dans nos coeurs. [...] Autour d'eux, ils ont tout réformé ; ils ont arraché la surface de la vieille France, et ils ont mis à la place un sol nouveau⁵³ ». Or « les temps et les hommes ont changé⁵⁴ » et, si l'épisode révolutionnaire de 1789 comme celui de 1793 n'était pas propice au goût des places et des traitements, ce goût qui a pu renaître des « cendres de l'ancien régime⁵⁵ » sous la Restauration a été élevé au rang d'art sous Juillet, ce « temps de corruption où le patriotisme se perd et où les citoyens disparaissent⁵⁶ ».

Comme Barbier, pourtant, Tillier, né en 1801, n'a connu ni 1789, ni 1793 ; il n'était pas à Paris, lui non plus, au moment des Trois Glorieuses. C'est donc bien à dessein qu'il instrumentalise la mémoire de 1789 et de 1793, exaltant leur radicalité pour mieux souligner l'inanité de la révolution dont il est le contemporain – qu'il déclare nulle et non avenue – et par extension celle du régime qui en est issu, lieu d'un immobilisme politique et social dont son œuvre montre les conséquences en province. Il s'agit bien, à terme, d'appeler à une nouvelle révolution républicaine destinée à faire advenir *hic et nunc* la souveraineté du peuple que 1789 et 1793 appelaient de leurs vœux. Cela demandera aux républicains de susciter auprès du peuple un élan patriotique semblable à celui qui a mu l'ère des révolutions : « ce qu'il vous faut maintenant, ce sont des citoyens, et beaucoup de citoyens, des citoyens avant tout. Il est temps d'opposer une morale publique à ce torrent de corruption qui tombe d'en haut et rejaillit

⁴⁸ C. Tillier, *Non, il n'y a pas eu de révolution de juillet*, in *Pamphlets (1840-1844)*, éd. cit., p. 591.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*, p. 592.

⁵¹ C. Tillier, *Lettres au système, sur la réforme électorale*, op. cit., p. 58.

⁵² C. Tillier, *Défense des mendians menacés par M. Avril*, in *Pamphlets (1840-1844)*, éd. cit., p. 644.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ C. Tillier, *Lettres au système, sur la réforme électorale*, op. cit., p. 86.

⁵⁵ C. Tillier, *Non, il n'y a pas eu de révolution de juillet*, op. cit., p. 591.

⁵⁶ C. Tillier, *Des Jésuites*, in *Pamphlets (1840-1844)*, éd. cit., p. 497.

sur tout le pays⁵⁷ ». Condition *sine qua non* d'une révolution permettant d'acter enfin la discontinuité aussi radicale que féconde ouverte par la Révolution.

*

Cette réflexion aura permis, on l'espère, d'apporter un nouvel éclairage sur la temporalité du texte polémique à l'ère des révolutions, mais aussi d'ouvrir des perspectives nouvelles sur les modalités du geste polémique et leur évolution au gré des révolutions.

Durant la Révolution, le pamphlet se doit ainsi de suivre de près les événements ; aussi est-il composé et diffusé avec une hâte perçue par tous les acteurs du circuit éditorial. Cette hâte, l'écrit polémique l'intègre bientôt dans l'espace même du (méta)texte à travers des titres révélateurs, des préfaces relatant la composition précipitée de placards, d'articles, de pamphlets ou de pièces de théâtre. Les textes eux-mêmes, qui se font fort de se réapproprier le passé immédiat – et le cas échéant de le fictionnaliser –, témoignent par leur brièveté, leur publication en l'état et leur diffusion rapide de l'accélération du temps ressentie à l'ère des révolutions.

Pour autant, les auteurs d'écrits polémiques ne renoncent pas à toute idée de postérité, comme en témoigne la démarche d'Olympe de Gouges, qui fait preuve d'une volonté manifeste de voir son œuvre lue et jouée bien après sa disparition. Bien plus, elle entend voir durer dans le temps sa posture, l'originalité de sa démarche au moins autant que son œuvre en elle-même. Cette tendance naissante du texte polémique qui implique un rapport autre à la temporalité prend une tout autre ampleur dans la première moitié du XIX^e siècle, comme l'illustre l'œuvre pamphlétaire de Courier.

D'anecdote émaillant l'actualité provinciale, les faits survenus à Luynes prennent sous sa plume les contours d'une « infâme affaire » dont la chronologie exacte importe moins que la signification profonde – celle de la persistance d'un esprit de réaction, sinon d'une justice d'Ancien Régime dans la monarchie restaurée. Cela implique une temporalité autre, dégagée du régime de l'événement propre à la période révolutionnaire, libre d'aspirer au temps long de la satire, donc de la littérature.

Une révolution plus tard, l'œuvre de Barbier exalte en vers le temps long de la mémoire révolutionnaire de 1789 et (surtout) de 1793 pour mieux souligner par contraste l'échec des Trois Glorieuses. N'ayant connu ni 1789, ni 1793, c'est bien une mémoire de seconde main des révolutions que le jeune poète emploie à des fins nettement polémiques. Le même constat s'impose pour Tillier ; blâmant dans cette révolution factice – parce que bourgeoise et libérale – l'absence de cette radicale discontinuité que promettaient 1789 et 1793, le pamphlétaire, mû par un idéalisme républicain ouvertement polémique, aspire à une souveraineté populaire que seule une nouvelle république rendrait possible.

Le texte pamphlétaire semble donc être devenu au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles un des prismes privilégiés à travers lequel penser la (dis)continuité propre à l'ère des révolutions, tant il est pris dans une tension éloquente entre immédiateté et postérité, passé immédiat et

⁵⁷ *Ibid.*, p. 500.

temps long de la littérature. Geste à la fois politique et littéraire empreint de modernité que seul l'éclatement des cadres littéraires propre à l'ère des révolutions aura rendu possible.